

INTERPRET. CONSEIL. FRANC-ITAL.

A.A. 1997-98 - SESSIONE ESTIVA II Appello

3° ANNO - (VECCHIO ORDINAMENTO) - 24.6.98

Legge: Politi T=5'36"

1138/D

DISCOURS DE M. VAN DEN BRANDE, PRESIDENT DE L'A.R.E.,
PRESIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA FLANDRE, à l'occasion de sa
visite dans le comté de Brasov, Roumanie - 13/6/1997

Monsieur le Président du Conseil Régional de Brasov,
Mesdames et Messieurs,

je suis très heureux de m'adresser à vous aujourd'hui, en ma
qualité de président de l'Assemblée des Régions d'Europe, et
vous remercie de votre aimable accueil.

Ma visite dans votre Pays, à l'invitation du gouvernement
roumain, a pour objectif le renforcement des relations bila-
térales entre la Roumanie et la Flandre.

Permettez-moi d'élargir un peu sur la constitution de l'ARE,
qui a été créée voici 12 ans et qui compte aujourd'hui près
de 300 régions situées dans 23 pays européens: toutes les
régions présentant une structure démocratique sont les bien-
venues chez nous! Le terme "région" englobe pour nous les
autorités situées à l'échelon directement inférieur au gou-
vernement central et dont le pouvoir politique de représenta-
tion est incarné par une assemblée régionale élue.

Quels sont les buts et les objectifs de l'ARE? Tout comme
les Etats, les régions ont un rôle important à jouer: par
leur taille, en fait, elles sont je dirais plus proches du
citoyen et ont par conséquent une contribution originale à
offrir: nous avons déjà fait preuve de solidarité envers les
régions les plus défavorisées, nous avons toujours demandé
plus de régionalisme, de fédéralisme en Europe! Nous voulons
assumer nos responsabilités dans l'intégration européenne,
parce que l'Europe de demain ne s'arrête pas aux frontières
actuelles de l'Union. La frontière orientale des 15 n'est
qu'une conséquence fortuite; nous avons pour mission politi-
que de dépasser cette dualité accidentelle et de développer
davantage l'intégration économique et politique de nos
voisins.

A l'heure actuelle, on invoque souvent le dilemme de l'élar-

02-1138-D-CON-3

gissement contre l'approfondissement. Je suis convaincu que l'U.E. n'a, à long terme, aucun intérêt à retarder trop longtemps l'adhésion de nouveaux Etats membres. Car l'élargissement de l'Union ne peut que renforcer la perspective et le rayonnement de ce qui fait l'essence du projet européen: étendre la paix et le bien-être par la coopération, en instaurant un schéma et des conditions réalistes.

Permettez-moi de vous citer un exemple pratique: depuis 1994 les régions d'Europe occidentale et orientale ont lancé et financé conjointement un programme spécifique destiné aux dirigeants régionaux des nouvelles démocraties. Ce programme a pour but de familiariser ces dirigeants à la gestion et à l'administration dans les régions d'Europe occidentale à l'aide de stages pratiques. La formation débute par un séminaire d'une semaine sur les thèmes, notamment, de la subsidiarité et de la coopération interrégionale. Une formation de 8 semaines est ensuite proposée au sein des administrations de deux régions différentes: voilà le 'cheval de bataille' de l'ARE, car il va de soi que la construction de l'Europe doit partir de la base et que la subsidiarité ne peut rester une théorie.

Aujourd'hui, les régions, les Etats fédérés, garants de la démocratie et de la diversité culturelle, sont de plus en plus intégrées dans le processus décisionnel et l'ARE a pour devoir de montrer qu'une intégration plus poussée, la construction de la "maison européenne" devra nécessairement s'accomplir en deçà du niveau étatique: nous sommes à la disposition de vous tous pour faciliter la transmission du savoir et du savoir-faire.

A l'heure où la question de l'adhésion à court terme de plusieurs pays se pose dans toute son acuité, l'ARE voit en vous tous des partenaires et des alliés dans la construction prochaine d'une Europe qui respecte à la fois la spécificité régionale et la diversité culturelle de chacun.